

UN-E REGISSEUR-SE GENERAL

Offre n° 0038231201305767

Publiée le 26/12/2023



Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE DE ECHIROLLES

1, place des 5 fontaines - bp 248
38433 Echirolles cedex

Lieu de travail : Echirolles cedex

Poste à pourvoir le : 01/02/2024

Date limite de candidature : 25/01/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Culture > Programmation et techniques du spectacle

Grade(s) recherché(s) : Technicien

Métier(s) : [Régisseur ou régisseuse de spectacle et d'événementiel](#)
[Technicien ou technicienne du spectacle et de l'événementiel](#)

Ouvert aux contractuels : Oui , à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Descriptif de l'emploi :

Rattaché au Directeur Technique du Spectacle Vivant la ou le régisseur prépare et réalise des opérations techniques, et assure l'encadrement technique général des manifestations programmées par la Ville et par la Régie de Programmation La Rampe-La Ponatière (spectacle vivant professionnel).

Dans ce cadre, il/elle a la responsabilité des personnels, et moyens techniques affectés à la manifestation par la DTSV.

La programmation du spectacle vivant professionnel s'inscrit dans un lien de coopération fonctionnel avec la RÉPAC La Rampe-La Ponatière.

Il/elle supervise la gestion et l'entretien du parc de matériel de la DTSV qu'il/elle contribue à faire évoluer au regard des besoins et des évolutions technologiques, en lien avec chaque régisseur principal de secteur.

Il/elle contribue à l'entretien des locaux gérés par la DTSV et est force de proposition sur ces questions.

Le régisseur général (RG) peut être amené à assurer l'intérim de direction en cas d'absence du directeur technique (DT), et/ou assurer certaines de ses missions d'encadrement par délégation de ce dernier.

Missions / conditions d'exercice :

Sous couvert de la régie générale (RG) ou du directeur technique (DT) :

- * Conduire l'étude, la préparation et la négociation (avec les compagnies accueillies et/ou les prestataires techniques mobilisés) des fiches techniques pour toutes les opérations confiées à la DTSV par ses prescripteurs (Ville et Régie de Programmation la Rampe la Ponatière).
 - * évaluer la faisabilité technique des manifestations, en concertation avec le DT et les régisseurs et responsable des domaines techniques mobilisés
 - * Proposer des options et/ou procéder aux adaptations techniques nécessaires au regard des contraintes existantes, et les faire valider par la direction technique
 - * Définir et ajuster les besoins en personnels techniques permanents et intermittents à mobiliser sur ces opérations.
 - * superviser la planification hebdomadaire en établissant les plannings détaillés des opérations techniques pour les régisseurs permanents de la DTSV et les intermittents recrutés. * Réaliser la régie générale des opérations techniques confiées à la DTSV, en lien avec le RG des compagnies accueillies.
 - * Assurer un accompagnement technique dans les domaines plateau, lumières et son-vidéo pour les besoins des spectacles et/ou des acteurs accueillis par la DTSV.
 - * Évaluer la faisabilité technique des manifestations, en concertation avec le DT et les régisseurs et responsable des domaines techniques mobilisés.
 - * S'appuyer sur les compétences des régisseurs principaux de chaque secteur (Plateau / Lumières / Son-Vidéo), qu'il/elle consulte et coordonne pour ces réalisations.
 - * Réaliser l'évaluation de ces opérations et en informer le DT.
 - * Sous l'autorité du directeur technique, assurer l'encadrement général des manifestations de la Ville en intérieur et/ou en extérieur dans le respect des règles en vigueur.
 - * Contribuer à définir les règles de sécurité et de sûreté au sein des lieux de spectacles.
 - * Relayer auprès des forces de police toute situation relevant de question de sûreté et faire le lien avec la Direction de la Sécurité Publique de la Ville selon les procédures établies.
 - * Assurer une veille sur l'évolution technologique de l'équipement et du matériel scénique, proposer les priorités d'achat, de location, de renouvellement et d'adaptation du matériel scénique dans le respect des règles des marchés publics en lien avec le DT.
- ACTIVITÉS OCCASIONNELLES :
- * Il-elle peut être amené-e à assurer l'intérim de direction en cas d'absence du directeur technique (DT), y compris le lien hiérarchique de l'équipe DTSV, et/ou assurer certaines de ses missions d'encadrement par délégation de ce dernier.

 - * Il-elle est amené-e à se déplacer à l'extérieur pour faire un repérage technique ou représenter la ville dans le cadre d'un travail avec d'autres avec la RÉPAC La Rampe La Ponatière.

 - * Il-elle peut être amenée à réaliser des actions de sensibilisation aux matériels et/ou métiers techniques du spectacle vivant auprès d'équipes et publics professionnels et/ou amateurs.

* Il-elle peut, en cas de nécessité, participer aux montages/démontages et aux tâches logistiques, préparer les locaux et matériels pour accueillir des artistes et professionnels

Profils recherchés :

Temps de travail : temps complet, horaires habituels: Lundi au Vendredi - Journée et soirée.

Soirées & week-end périodicité fréquentes.

Prés-requis : Diplôme de régisseur général ou équivalent

Expérience professionnelle dans le domaine du spectacle Vivant (5 ans minimum).

Habilitation Non électricien H0B1V / Prévention risques électriques

PSC1 & SSIAP1

Formation travail en hauteur et conduite de nacelle PEMP type 1B Formation accroches et levages

Formation à la manipulation d'extincteurs

Sécurité des spectacles et des manifestations publiques dans le respect des règles en vigueur

Permis B (souhaitable)

* Analyser et comprendre les besoins techniques d'un spectacle, d'un événement

* Maîtriser les réglementations propres à la sécurité des spectacles

* Maîtriser la réglementation en matière de sécurité au sein des ERP (règlement de sécurité incendie)

* Savoir manager une équipe

* Savoir gérer un budget (préparation et exécution)

* Connaître le vocabulaire technique du spectacle vivant

* Connaître les gestes et postures au travail

* Connaître les caractéristiques techniques de fonctionnement des matériels spécialisés (son, lumière, machinerie, etc.)

* Bonne maîtrise de la régie plateau et de la machinerie scénique

* Maîtrise des traitements de textes, tableurs, logiciels techniques et logiciels internes à la Ville

* Analyse

* Organisation et gestion des priorités

* Force de proposition

* Sens relationnel

* Adaptabilité

* Travail en équipe

Contact

Informations complémentaires :

Pour toute information contacter Olivier FLAMBARD 06 18 62 57 89 - Directeur technique du spectacle vivant.

Candidater uniquement par mail :

recrutement-ville@echirolles.fr

Lettre de motivation et CV à adresser par mail (sous format PDF Nom_Prénom_Intitulé du poste)à

Madame la Maire, Service DRH, Pôle Développement et Recrutement.

AVANTAGES : Grille de rémunération : Régime indemnitaire. 13ième mois .

Avantages sociaux : Participation employeur aux frais de restauration . Participation employeur aux frais de transports publics . COS 38 , Comité Social Local . Participation employeur aux frais de mutuelle et prévoyance .

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o038231201305767-e-regisseur-se-general>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.